

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Sanlam Multi-Strategy Fund – Actions de Catégorie I CHF couvertes

un compartiment de Sanlam Universal Funds plc (la « Société »)

Géré par Sanlam Asset Management (Ireland) Limited

ISIN : IE00BJ5CB225

Objectifs et politique d'investissement

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement de Sanlam Multi-Strategy Fund (le « Fonds ») est de générer un rendement positif prenant la forme d'une appréciation du capital à moyen ou long terme.

Politique d'investissement

Le Fonds est géré de manière active et investit à l'échelle mondiale dans divers types de placements, y compris des actions de sociétés, des obligations d'entreprises, d'État et convertibles, des instruments du marché monétaire, des dépôts en espèces, des organismes de placement collectif (« OPC ») et des fonds négociés en Bourse (« ETF »).

Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers dérivés (« IFD ») à des fins d'investissement. Les IFD permettent au Gestionnaire d'investissement de répliquer les variations de cours d'un élément, par exemple d'une action de société, sans détenir effectivement ledit élément. Les IFD peuvent être utilisés pour construire une exposition indirecte aux placements susmentionnés. Le Fonds peut aussi recourir aux IFD à des fins de couverture.

La catégorie d'actions peut employer des techniques de couverture du risque de change afin de réduire l'effet des fluctuations des taux de change.

Pour plus d'informations concernant les facteurs de durabilité susceptibles d'être pertinents pour ce Fonds, veuillez vous référer au prospectus ou consulter notre site Internet sur www.sanlam.ie

Vous pouvez vendre vos actions du Fonds tout jour d'ouverture des

banques (sauf le samedi et le dimanche) en Irlande et au Royaume-Uni.

Le Fonds mesure sa performance relativement à un indice de référence (UK Consumer Price Index «CPI» GBP) à titre de référence ou à des fins de communication avec les investisseurs, y compris dans les rapports annuels et semestriels de la Société. Malgré l'objectif de performance de CPI +4 % visé par le Fonds, sa performance relativement à l'indice de référence n'est aucunement prise en compte dans le processus d'investissement.

La Société ne déclare pas de dividende et vos actions ne génèrent donc pas de revenu.

Recommandation : le Fonds convient aux investisseurs ayant un horizon à 5 ans.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible ← Rendements généralement plus faibles | Rendements généralement plus élevés → Risque plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Pourquoi ce Fonds appartient-il à la catégorie 4 ?

Le Fonds est noté 4 en raison de la nature de ses placements, lesquels comprennent les risques ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir un impact sur la valeur des placements du Fonds ou exposer le Fonds à des pertes.

L'investissement dans des actions de sociétés cotées en Bourse à l'échelle mondiale signifie que les fluctuations des taux de change auront une incidence sur le Fonds.

Le cours des actions et les revenus qu'elles génèrent peuvent évoluer à la baisse ou à la hausse, et vous pouvez ne pas récupérer l'intégralité du montant investi.

Les cours des IFD sont volatils. Les titres recensés par le Fonds peuvent être vendus en dessous de leur valorisation en raison d'une liquidité insuffisante sur le marché. Une contrepartie peut faillir au versement des produits de la vente d'actifs au Fonds et/ou peut faillir à la remise des titres achetés au Fonds. Le prix final d'un titre peut être influencé par une grande diversité d'événements ou de risques, dont la plupart peuvent être difficiles à prévoir ou à évaluer.

L'investissement dans des titres de créance peut conduire à un risque de crédit lorsque les sociétés ou les gouvernements émettant les titres de créance deviennent insolvables ou connaissent des difficultés financières. Les titres de créance peuvent dans certains cas être de qualité inférieure

à l'« investment grade », ce qui signifie que même s'ils offrent un meilleur rendement, ils présentent un risque de défaut et de perte pour le Fonds potentiellement plus élevé.

Si les conditions du marché sont extrêmes, le Fonds peut rencontrer des difficultés et subir une perte. En cas d'investissement dans un OPC et/ou un ETF, le Fonds peut être amené à payer des commissions et des frais supplémentaires en lien avec ces OPC et/ou ETF.

Que signifient ces chiffres ?

Ils évaluent la manière dont un fonds est susceptible de se comporter ainsi que le niveau de risque pour votre capital. En général, la probabilité d'enregistrer des gains importants est associée au risque de subir des pertes importantes.

Un fonds de **Catégorie 1** ne constitue pas un investissement sans risque – le risque de perte de votre capital initial est faible, mais la probabilité de réaliser des bénéfices est également limitée. Dans le cas d'un fonds de **Catégorie 7**, le risque de perdre votre capital initial est élevé, mais la probabilité de réaliser des bénéfices conséquents est également importante. L'échelle à sept catégories est complexe (par exemple, un fonds de Catégorie 2 n'est pas deux fois plus risqué qu'un fonds de Catégorie 1).

Plus d'informations concernant cette notation :

Ce système de notation est basé sur les fluctuations moyennes des cours des fonds sur les cinq dernières années, c'est-à-dire, qu'il observe dans quelle mesure la valeur des actifs, pris dans leur ensemble, a évolué à la hausse et à la baisse. Les données historiques, telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique, peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Pour obtenir des explications détaillées concernant les risques, veuillez consulter la section « Facteurs de risque » du prospectus.

Frais

Ces frais servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de vente. De manière générale, ils réduisent la croissance de votre investissement.

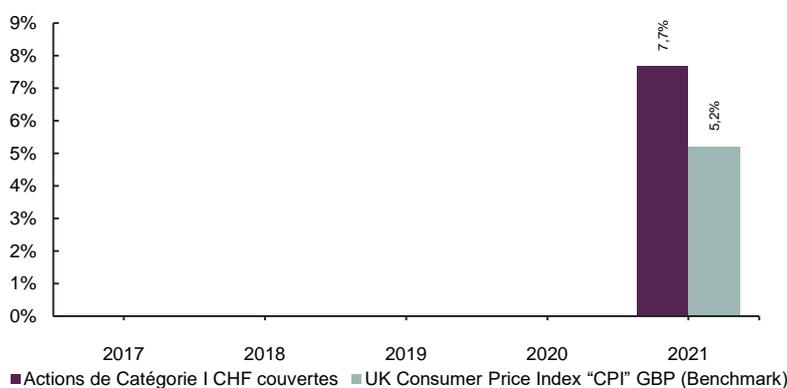
Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent aux montants maximums. Il est possible que vous payiez moins ; votre conseiller financier vous le précisera.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Aucun
Frais de sortie	Aucun
Frais d'échange	Aucun
Il s'agit du montant maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,09 %
Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances spécifiques	
Commission de performance	Aucune

Le montant des frais courants est une estimation basée sur le total des frais attendus, car les dépenses de l'année précédente ne sont pas représentatives. Ce montant, qui exclut le coût des opérations de portefeuille, peut varier d'une année à l'autre.

Pour toutes informations détaillées relatives aux frais, veuillez consulter la section « Frais et charges » du prospectus.

Performances passées



La performance passée ne constitue pas une indication fiable de la performance future.

La performance passée tient compte de l'ensemble des frais et coûts, à l'exception des frais d'entrée et de sortie.

La performance de cette catégorie est calculée en francs suisses.

Le Fonds a été lancé le 2 février 2015. Cette catégorie a commencé à émettre des actions le 3 janvier 2020.

Informations pratiques

	Dépositaire du Fonds :	Brown Brothers Harriman Trustee Services (Ireland) Limited.
À propos du Fonds	<ul style="list-style-type: none"> Sanlam Multi-Strategy Fund est un compartiment de Sanlam Universal Funds plc. Les actifs de ce Fonds sont séparés des autres compartiments de l'OPCVM. Vous avez la possibilité d'échanger vos actions pour une autre catégorie d'actions du Fonds, sous réserve de conditions. Pour plus de précisions sur la conversion entre catégories d'actions, veuillez consulter la section « Conversion d'actions » du prospectus. Des frais d'échange peuvent s'appliquer, comme indiqué au paragraphe « Frais » ci-dessus. Ce Fonds est assujéti aux lois et réglementations fiscales en vigueur en Irlande. Il peut y avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle, en fonction de votre pays de résidence. Pour plus de précisions, veuillez consulter votre conseiller. La responsabilité de Sanlam Asset Management (Ireland) Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. La devise de la catégorie est le franc suisse. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Des informations complémentaires concernant le Fonds, des copies du prospectus ainsi que des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sans frais en anglais. Pour cela, écrivez au Gestionnaire à Sanlam Asset Management (Ireland) Limited, Beech House, Beech Hill Road, Dublin 4, Irlande, ou consultez le site Internet www.sanlam.ie. Les détails relatifs à la politique de rémunération du Gestionnaire sont disponibles sur www.sanlam.ie et une copie papier peut également être obtenue sans frais sur demande. D'autres informations pratiques, dont le dernier cours des actions, sont disponibles auprès du siège social du Gestionnaire et Agent de registre et de transfert, Brown Brothers Harriman Fund Administration Services (Ireland) Limited, 30 Herbert Street, Dublin 2, Irlande, pendant les heures normales d'ouverture et elles seront publiées sur le site Internet de Sanlam Asset Management (Ireland) Limited, www.sanlam.ie. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Des informations complémentaires concernant le Fonds, des copies du prospectus ainsi que des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sans frais en anglais. Pour cela, écrivez au Gestionnaire à Sanlam Asset Management (Ireland) Limited, Beech House, Beech Hill Road, Dublin 4, Irlande, ou consultez le site Internet www.sanlam.ie. Les détails relatifs à la politique de rémunération du Gestionnaire sont disponibles sur www.sanlam.ie et une copie papier peut également être obtenue sans frais sur demande. D'autres informations pratiques, dont le dernier cours des actions, sont disponibles auprès du siège social du Gestionnaire et Agent de registre et de transfert, Brown Brothers Harriman Fund Administration Services (Ireland) Limited, 30 Herbert Street, Dublin 2, Irlande, pendant les heures normales d'ouverture et elles seront publiées sur le site Internet de Sanlam Asset Management (Ireland) Limited, www.sanlam.ie. 	
	<ul style="list-style-type: none"> Des informations complémentaires concernant le Fonds, des copies du prospectus ainsi que des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus sans frais en anglais. Pour cela, écrivez au Gestionnaire à Sanlam Asset Management (Ireland) Limited, Beech House, Beech Hill Road, Dublin 4, Irlande, ou consultez le site Internet www.sanlam.ie. Les détails relatifs à la politique de rémunération du Gestionnaire sont disponibles sur www.sanlam.ie et une copie papier peut également être obtenue sans frais sur demande. D'autres informations pratiques, dont le dernier cours des actions, sont disponibles auprès du siège social du Gestionnaire et Agent de registre et de transfert, Brown Brothers Harriman Fund Administration Services (Ireland) Limited, 30 Herbert Street, Dublin 2, Irlande, pendant les heures normales d'ouverture et elles seront publiées sur le site Internet de Sanlam Asset Management (Ireland) Limited, www.sanlam.ie. 	

Ce Fonds est agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.

Sanlam Asset Management (Ireland) Limited est agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande.

Sanlam Asset Management (Ireland) est autorisée en tant que Prestataire de services financiers conformément à la Section 8 de la loi sud-africaine sur les services financiers de conseil et d'intermédiaire (FAIS Act) de 2002.

Ces Informations clés pour l'investisseur sont exactes au 14 février 2022.